

Patrick HETZEL

Député du Bas-Rhin

7^{ème} circonscription Saverne | Sarre-Union

DÉFENDRE LA RURALITÉ ET LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Nos territoires ruraux regorgent de ressources, ils participent pleinement à l'équilibre économique, social et humain de notre pays. La ruralité doit être reconnue comme une richesse et non comme une charge.

À l'Assemblée nationale, je m'engage pour le maintien et la dynamisation des services publics de proximité : l'accès aux soins, aux transports, à l'école, aux services administratifs ou encore au numérique ne doit pas dépendre du lieu d'habitation. En l'absence de ces services, c'est tout un

territoire qui s'affaiblit. Je suis pour des décisions adaptées aux spécificités rurales, fondées sur la proximité et la confiance envers les élus et les acteurs de terrain. Il est essentiel de remettre de l'humain au contact des usagers en combinant innovation, mutualisation et adaptation aux besoins locaux. Ainsi, nous pouvons faire vivre nos campagnes, soutenir l'artisanat, le commerce local, l'agriculture et garantir une vie quotidienne digne pour tous : assurer la vitalité de nos territoires ruraux, c'est préserver la cohésion nationale.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Depuis le début de mon mandat, je tiens à agir concrètement, au plus près de vos préoccupations. Défendre la ruralité et les services de proximité, soutenir nos agriculteurs, valoriser la France qui travaille et ceux qui ont travaillé toute leur vie : ces engagements guident mes actions.

J'œuvre aussi pour simplifier la vie de nos entreprises, commerçants et artisans, tout en portant la nécessité de restaurer l'autorité de l'État. Parce que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, j'ai placé la jeunesse, les familles et l'école au cœur de mes priorités, avec une exigence forte pour la réussite de tous.

Soutenir les associations, accompagner dignement nos aînés, garantir l'accès aux soins partout : autant de combats essentiels que je poursuis à vos côtés. Dans un monde instable, j'agis aussi pour renforcer notre souveraineté stratégique ainsi que la coopération franco-allemande car c'est un élément important de notre identité alsacienne, au cœur de l'Europe.

Enfin, un autre combat que je mène inlassablement est de préserver notre pacte républicain : pour ce faire, la lutte contre toutes les fraudes est une nécessité. Je m'y emploie avec énergie.

C'est avec constance, écoute et détermination que je m'investis pour vous représenter. Vous pouvez compter sur moi !

Bien sincèrement à vous,

Patrick HETZEL,
votre Député,
Ancien ministre.



DÉFENDRE NOS AGRICULTEURS POUR DÉFENDRE NOTRE SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE



Visite d'une exploitation agricole.

L'agriculture contribue à la souveraineté nationale, à l'économie et à la vitalité de nos campagnes. Historiquement puissance agricole, la France est confrontée à des défis profonds : contraintes réglementaires, enjeux environnementaux, baisse des revenus agricoles et concurrence internationale qui fragilisent les exploitations françaises.

Dans mes interventions et propositions, je mets l'accent sur la nécessité de respecter les lois de juste rémunération (comme Egalim 2), réduire les charges, simplifier les normes et soutenir l'investissement pour que les agriculteurs puissent vivre décemment de leur travail tout en assurant la capacité productive du pays.

J'ai également cosigné une proposition de résolution pour la création d'une commission d'enquête sur la perte de souveraineté agricole française, insistant sur le fait que les décisions réglementaires prises sans concertation peuvent affaiblir la capacité de la France à produire suffisamment pour nourrir sa population et à exporter.

Par ailleurs, j'ai soutenu des initiatives législatives visant à lever certaines contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, un texte que je juge

essentiel pour renforcer la compétitivité des exploitations françaises face à des normes et des conditions plus favorables chez certains concurrents européens.

Protéger les filières nationales dans le cadre des politiques européennes, c'est veiller à ce que les règles commerciales ou environnementales ne créent pas de désavantages injustes pour les agriculteurs français. Cette approche s'inscrit dans une vision plus large de défense de la ruralité et de l'indépendance alimentaire face aux marchés mondiaux.

L'agriculture doit être une priorité nationale car c'est ainsi que nous préparerons l'avenir de la France. ■



J'ai voté

POUR

la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur (réduire certaines sur-réglementations, améliorer la compétitivité agricole, soutenir les exploitations françaises).

L'agriculture dans la 7^{ème} circonscription :



- 775 exploitations agricoles en 2020, -30% par rapport à 2010 (Agreste),
- 1 exploitant sur 5 a plus de 60 ans.



SOUTENIR LA FRANCE QUI TRAVAILLE ET QUI A TRAVAILLÉ TOUTE SA VIE



Cérémonie de remise de médailles du travail
aux salariés de l'entreprise Kuhn à Saverne.

J'ai toujours défendu avec constance la France qui travaille et qui a travaillé toute sa vie. Pour moi, le travail n'est pas seulement une activité économique : c'est un socle de dignité, de responsabilité et de cohésion sociale. Chaque personne qui s'est engagée dans une carrière professionnelle mérite le respect de la Nation, une juste reconnaissance de ses efforts et un système qui valorise son engagement.

Dans les débats parlementaires, j'ai réaffirmé que la retraite n'est pas un privilège, mais le fruit d'une vie de travail et de cotisations. Une société juste doit s'assurer que celles et ceux qui ont contribué à son fonctionnement puissent vivre dignement de leurs pensions tout en maintenant une reconnaissance réelle de leur contribution. Cela passe par une revalorisation des pensions en phase avec l'inflation, une mesure que j'ai défendue avec mon groupe parlementaire de la Droite Républicaine.

Parallèlement, un assouplissement des règles du cumul emploi-retraite est indispensable pour transmettre des compétences, améliorer la situation financière des personnes concernées et répondre à des besoins criants de main-d'œuvre dans certains secteurs.

J'ai voté contre la suspension pure et simple de la réforme des retraites car cela

ne résout en rien les enjeux structurels du financement du système. À mes yeux, il s'agit surtout de redonner de la valeur au travail, de produire plus et mieux et de garantir la pérennité de notre modèle de solidarité intergénérationnelle.

Au sein du groupe Droite Républicaine, nous avons soutenu des avancées comme la défiscalisation des heures supplémentaires ou la revalorisation des retraites pour répondre à l'inflation, tout en appelant à une politique économique qui encourage l'emploi et la responsabilité individuelle.

Allier respect du travail, équité sociale et responsabilité budgétaire sont des principes que je continuerai à porter avec détermination dans mon action parlementaire. ■



J'ai voté

CONTRE la suspension de la réforme des retraites car la suspendre crée de l'incertitude pour le système par répartition.

La réforme vise à maintenir l'équilibre financier du système de retraite dans la durée. ”

La population de la 7^{ème} circonscription :



- 110 459 habitants dont près d'un quart a plus de 60 ans (INSEE, Recensement 2024 - données 2022),
- 5,7% de chômage (Zone d'emploi Sarrebourg-Saverne, 4^e trim. 2025 contre 7,7% au niveau national, INSEE).



FACILITER LA VIE DE NOS ENTREPRISES, COMMERÇANTS ET ARTISANS



Photo du haut : Anniversaire de l'entreprise de peinture Koehl à Mulhausen - Juin 2025.

Photo du bas : Opération de la Chambre des Métiers d'Alsace - "J'aime mon coiffeur".

Piliers de l'économie locale et nationale, les entreprises, les commerçants et les artisans sont des acteurs essentiels, source d'emploi, d'innovation et de dynamisme des territoires.

Les TPE et PME ne doivent pas être accablées par des contraintes administratives et réglementaires disproportionnées.

J'ai interpellé le gouvernement sur la complexité des formulaires et procédures administratives et demandé des mesures de simplification adaptées à leurs réalités. J'en ai fait de même sur des sujets précis touchant les artisans, comme l'insuffisance des dispositifs de soutien face à la hausse des coûts de l'énergie, soulignant que l'augmentation des factures énergétiques peut fragiliser durablement leur activité.

Soutenir les entreprises, artisans et commerçants, c'est réduire les contraintes inutiles, en facilitant leur développement et en défendant leurs intérêts face à des défis économiques structurels.

Je suis attaché à la nécessité de simplifier les démarches administratives, d'alléger les charges lorsque cela est possible et de renforcer les dispositifs d'accompagnement pour les petites et moyennes entreprises.

Il faut reconnaître leur rôle moteur pour l'emploi en zones rurales comme urbaines. ■

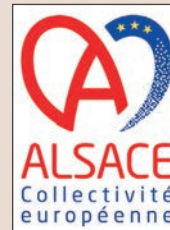
“ J'ai voté **POUR** le projet de loi de simplification de la vie économique permettant de fluidifier les démarches administratives et réduire la complexité réglementaire pour les acteurs économiques. ”

Les acteurs économiques de la 7^{ème} circonscription :



- Plus de 2500 établissements dans le secteur privé représentant plus de 25 000 emplois (Urssaf - Acoiss 4^e trim. 2024),
- Une population active occupée de plus de 45 000 personnes (INSEE).

**L'ALSACE
MÉRITE UN
STATUT À LA
HAUTEUR DE
SON IDENTITÉ**



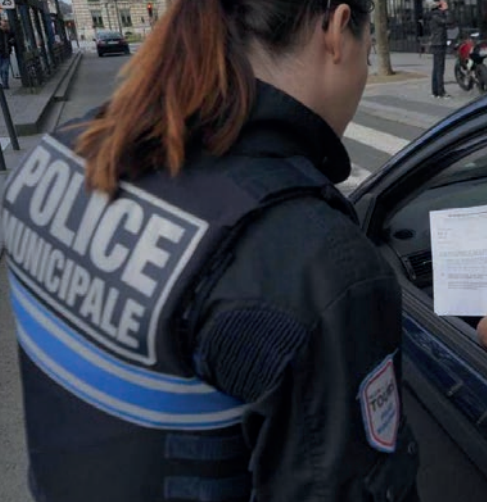
La « loi Alsace » vise à réformer l'organisation territoriale en donnant à l'Alsace un statut particulier.

Le texte qui doit désormais être examiné par le Sénat, prévoit de transformer la Collectivité européenne d'Alsace en une entité unique, dotée des compétences d'un département et d'une région, de simplifier l'organisation administrative et d'améliorer l'efficacité de l'action publique. ■

“ J'ai voté **POUR** la proposition de loi visant à faire sortir la CeA de la Région Grand Est. ”

Vidéo - explication du vote contre la Motion de rejet du texte Alsace le 7 avril 2026.





RESTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET L'ORDRE PUBLIC



Remise de diplôme - Cérémonie du 14 juillet
à Asswiller.

L'autorité de l'État et l'ordre public sont des fondements essentiels de notre démocratie, j'en suis convaincu. Sans une application ferme et juste des lois, sans le respect des règles communes, la liberté de chacun peut être mise à mal et la cohésion sociale fragilisée.

Pour moi, l'autorité de l'État doit être tangible pour les Français : cela signifie que les forces de l'ordre doivent être soutenues, que les délinquants doivent être poursuivis et que les citoyens doivent pouvoir circuler, travailler et vivre sans craindre pour leur sécurité.

Je rappelle régulièrement que la tranquillité publique n'est pas un luxe, mais une condition d'un vivre-ensemble apaisé.

Suite à la commission d'enquête concernant les groupuscules violents et les violences au sein des manifestations que j'ai présidée, j'ai porté des amendements visant à renforcer les outils juridiques pour le maintien de l'ordre lors des manifestations qui dégénèrent, afin que les forces de l'ordre puissent intervenir plus efficacement contre les auteurs de troubles, sans ambiguïté.

J'ai soutenu des propositions visant à intégrer la lutte contre les phénomènes séparatistes au cœur de notre droit commun, afin que toute expression ou comportement qui remet en cause l'unité de la République puisse être clairement réprimé.

Les libertés publiques ne doivent pas devenir des armes pour ceux qui refusent de respecter les règles communes ou qui cherchent à imposer la violence comme mode d'action.

Restaurer l'autorité de l'État et garantir l'ordre public sont des impératifs concrets : sécurité pour tous, justice appliquée équitablement, respect des principes républicains et protection des libertés individuelles, voilà ce que je m'efforce de porter dans mon action quotidienne au Parlement. ■



J'ai voté



POUR

la proposition de loi visant à renforcer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents (renforcer la réponse pénale et responsabiliser les parents de mineurs délinquants, dans une logique de restauration de l'autorité judiciaire). ”

La sécurité dans la 7^{ème} circonscription :



- Un territoire peu criminogène avec une faible criminalité violente et principalement de la délinquance routière,
- 7 Brigades de gendarmerie (Bouxwiller, Drulingen, Hochfelden, La Petite Pierre, Marmoutier, Sarre-Union et Saverne) et 1 création annoncée à Wingens-sur-Moder.



PRENDRE SOIN DE LA JEUNESSE ET DES FAMILLES



Rencontre avec les élèves de CM2 de
Bouxwiller, candidats au
29^{ème} Parlement des enfants - Janvier 2026.

La jeunesse et la famille touchent à la fois à l'éducation, à la politique sociale, à l'autorité parentale et à la cohésion nationale. Elles doivent être soutenues, non seulement dans l'accompagnement de leurs enfants, mais aussi dans la conciliation entre vie professionnelle, jeunesse et responsabilités éducatives.

A l'Assemblée nationale, mon action de contrôle du Gouvernement m'a amené à interpellier le Gouvernement sur la réforme du congé parental : je craignais qu'une réduction de sa durée, sans garantir de solutions de garde suffisantes, ne fragilise davantage les jeunes parents qui jonglent déjà entre travail et responsabilités familiales : les mesures sociales doivent aider concrètement les familles et non les confronter à de nouvelles difficultés administratives ou logistiques.

J'ai également co-signé des initiatives visant à responsabiliser davantage les parents face aux comportements délinquants ou à l'absentéisme scolaire de leurs enfants, en réponse à certaines crises sociales que notre pays a traversées. Cela reflète une volonté de renforcer les liens entre engagement parental, éducation et respect des règles

de la République.

J'ai interpellé le ministre de l'Éducation nationale sur les résultats des élèves français dans les classements internationaux : je veux que nos jeunes aient toutes les chances de réussir, quel que soit leur milieu social.

En parallèle, j'ai suivi de près les débats sur l'instruction en famille : il est essentiel de trouver un juste équilibre entre liberté éducative et responsabilité collective.

Jeunesse et famille constituent pour moi une priorité politique : soutenir les parents, valoriser le rôle éducatif, responsabiliser quand cela est nécessaire et offrir à chaque jeune Français les moyens de réussir dans la vie sont des principes qui guident chacune de mes interventions à l'Assemblée nationale. ■



J'ai voté

POUR

la proposition de loi visant à mieux protéger et accompagner les enfants victimes et co-victimes de violences intrafamiliales (renforcer la protection judiciaire des enfants exposés à des violences au sein de la famille). ”

Les familles de la 7^{ème} circonscription :



- En 2025, on estime que **21 %** des familles sont monoparentales,
- Le nombre moyen d'enfants par foyer est de **1,8** (INSEE).



SOUTENIR, ENCOURAGER ET VALORISER LA VIE ASSOCIATIVE



Inauguration du nouveau terrain de football synthétique de Val de Moder - Juillet 2025.

Nos territoires sont riches de leurs associations : elles y jouent un rôle structurant, qu'il s'agisse de solidarité, de culture, de sport, d'éducation ou encore d'action sociale. À ce titre, elles sont à la fois des partenaires des collectivités publiques et des acteurs essentiels du lien social.

En Alsace, le tissu associatif est particulièrement dense. L'engagement bénévole doit être encouragé et reconnu.

En relayant les préoccupations d'associations confrontées à la complexité administrative, aux incertitudes liées aux financements publics ou aux difficultés de maintenir et développer leurs effectifs, mon objectif est de préserver un équilibre entre nécessaire encadrement, encouragement de l'initiative citoyenne et vitalité des territoires.

Les périodes de crise - sanitaire, économique ou sociale - ont mis en lumière la capacité d'adaptation du tissu associatif.

Contribuant directement à la cohésion sociale, les associations interviennent souvent là où les services publics ne peuvent agir seuls. À ce titre, les débats budgétaires relatifs au soutien à la

vie associative, aux crédits dédiés à la jeunesse et aux sports, ou encore aux politiques de solidarité, font l'objet d'un suivi attentif de ma part.

Je poursuivrai mon travail parlementaire en examinant les textes relatifs à la vie associative, proposant des ajustements lorsque cela est nécessaire et relayant les préoccupations exprimées par les acteurs de terrain. ■



J'ai voté
POUR



la proposition de loi visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative. Ce texte vise à faciliter la gestion des associations et valoriser l'engagement bénévole (*congé d'engagement associatif, mécénat de compétences, simplifications administratives*). ”

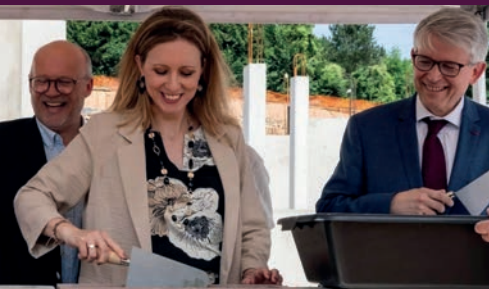
La vie associative dans la 7^{ème} circonscription :



- + de 2000 associations,
- Environ 50 000 bénévoles.



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGÉES, SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS



Pose de la première pierre du nouvel EHPAD Saint-Luc

Saverne - Juin 2025.

Dans le cadre de mon mandat à l'Assemblée nationale, j'attache une importance particulière au suivi des politiques publiques en matière de santé, d'accès aux soins et de prise en charge des personnes âgées ou vulnérables.

Cette thématique est au cœur des préoccupations des Français et fait partie intégrante de mon travail législatif et de contrôle de l'action gouvernementale.

Accès aux professionnels de santé, télémédecine, articulation entre hôpitaux et médecine de ville, maintien à domicile des personnes âgées, accès à des structures adaptées sont des enjeux fondamentaux.

Les conditions d'exercice des professionnels de santé doivent évoluer et être améliorées : rémunérations, conditions de travail.

Très engagé sur la question de l'accès aux soins palliatifs, qui constitue un enjeu majeur pour les personnes en fin de vie et leurs proches, j'ai rappelé la nécessité de garantir l'effectivité de ce droit dans toutes les régions. Cela implique de le rendre réellement accessible, y compris dans les structures telles que les EHPAD ou à domicile et pas seulement de manière théorique.

Il est aujourd'hui indispensable de renforcer le développement des soins palliatifs sur l'ensemble du territoire afin d'assurer à chacun, en particulier aux plus vulnérables, le droit fondamental d'être soulagé et accompagné dans la dignité. ■

Vidéo - Explication de vote "Soins palliatifs et fin de vie" - 25 février 2026



EHPAD : UNE PROPOSITION DE LOI POUR PLUS DE TRANSPARENCE

Déposée par Eliane Kremer, alors députée du Bas-Rhin, la proposition de loi s'attaque aux pratiques financières controversées dans les Ehpads.



Dans le viseur : les montages immobiliers et les flux financiers complexes entre gestionnaires et propriétaires, accusés d'éloigner les ressources de leur objectif premier, le soin et l'accompagnement des résidents.

Le texte entend imposer davantage de transparence et limiter les opérations jugées spéculatives.

Renvoyée à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, la proposition s'inscrit dans un contexte de vigilance accrue autour du modèle économique des établissements pour personnes âgées. Elle pourrait marquer une nouvelle étape dans la régulation du secteur.

Eliane Kremer est la suppléante de Patrick Hetzel, elle a été députée lorsqu'il était ministre au sein du Gouvernement Barnier en 2024. ■



J'ai voté 

POUR la proposition de loi visant à garantir l'égal accès aux soins palliatifs et d'accompagnement (renforcer l'accès aux soins palliatifs sur l'ensemble du territoire pour éviter les inégalités d'accès aux soins). ”



POUR UNE ÉCOLE EXIGEANTE, UNE UNIVERSITÉ LIBRE ET UNE RECHERCHE FORTE



Patrick HETZEL

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Intervention à l'Assemblée nationale.

L'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche sont une priorité constante de mon engagement. Ces sujets conditionnent l'avenir intellectuel, économique et civique de notre pays. Je défends une ligne constante : exigence, liberté, responsabilité.

Nous avons besoin d'une école qui assure la maîtrise des fondamentaux pour tous ; d'un enseignement supérieur exigeant et ouvert à la diversité des parcours ; d'une recherche soutenue et considérée comme un moteur d'innovation et de prospérité.

Travailler sur l'éducation et la recherche, ce n'est pas gérer un secteur parmi d'autres, c'est préparer la France de demain. Lors de l'examen de la loi de programmation de la recherche pour les années 2021-2027, j'ai défendu une vision claire : la recherche française ne doit pas être fragmentée. Elle ne se résume pas à l'université, pas plus qu'elle ne se limite aux grands organismes. J'ai porté des modifications en faveur d'une communauté scientifique rassemblée, capable de coopérer, d'innover et de rayonner à l'international.

Dans le même esprit, j'ai défendu davantage de souplesse dans l'organisation des cursus, avec des formations plus modulaires, plus lisibles, plus adaptées aux parcours variés des étudiants et à la formation tout au long de la vie.

Je défends une conception républicaine de l'enseignement supérieur : l'égalité

de traitement doit s'appliquer à tous les établissements qui concourent à une mission d'intérêt général. Je refuse les clivages idéologiques qui opposeraient systématiquement public et privé. Ce qui m'importe, c'est la qualité des formations, l'accompagnement des étudiants et l'efficacité du service rendu à la Nation.

Refuser les stigmatisations et défendre l'unité du système éducatif

Dans les débats relatifs aux violences à l'école, j'ai dénoncé toute tentation de stigmatiser un secteur en particulier, notamment l'enseignement privé. Je crois profondément que notre système éducatif repose sur un équilibre subtil entre liberté d'enseignement et exigence républicaine. Fragiliser cet équilibre serait une erreur.

Protéger la recherche, levier de souveraineté et de prospérité

En décembre 2025, j'ai co-signé une tribune appelant à ne pas sacrifier la recherche française, qu'elle soit fondamentale ou appliquée. Je suis convaincu que l'investissement scientifique n'est pas une variable d'ajustement budgétaire : c'est un choix stratégique. ■



J'ai voté



POUR la proposition de loi relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur (renforcer les procédures disciplinaires et la prévention des actes antisémites dans les universités). ”

L'Enseignement dans la 7^{ème} circonscription :



- 11 collèges (dont 3 avec SEGPA) et 6 lycées,
- 9 filières post-bac.



RENFORCER LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE



Photo du haut : Renforcer la coopération franco-allemande avec la fondation Adenauer - Octobre 2025.

Photo du bas : Rencontre avec Friedrich Merz, président du groupe CDU/CSU au Bundestag, et Andreas Jung, député au Bundestag - Novembre 2024.

L'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA) réunit des députés de l'Assemblée nationale et du Bundestag afin de traiter de sujets communs : coopération économique, énergétique, éducative, sécurité, mobilité. Elle constitue un espace institutionnel unique pour aborder directement les problématiques transfrontalières.

Membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA), créée dans le prolongement du Traité d'Aix-la-Chapelle pour approfondir la coopération entre nos deux pays, j'ai participé à des auditions conjointes de ministres français et allemands notamment sur les contrôles aux frontières, en insistant sur l'équilibre entre exigences de sécurité et fluidité pour les travailleurs frontaliers. J'ai participé à des échanges sur les politiques énergétiques communes, et porté une attention particulière aux conséquences pour les entreprises et les ménages des territoires frontaliers. Je suis également intervenu lors des discussions sur l'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne, sujet stratégique pour l'employabilité et la mobilité professionnelle dans les régions transfrontalières.

Au sein de l'APFA, je contribue à la préparation de travaux portant sur l'analyse d'impact transfrontalier des décisions nationales, afin de mieux anticiper les effets concrets des politiques publiques de part et d'autre du Rhin.

Mon approche repose sur plusieurs principes :

- défendre la compétitivité économique des bassins transfrontaliers ;
- garantir un cadre fiscal et social lisible et équitable pour les travailleurs frontaliers ;
- concilier sécurité et liberté de circulation ;
- renforcer la coopération bilatérale sur des projets concrets (transports, énergie, formation professionnelle). ■



En juin 2025, l'APFA a réaffirmé l'importance du partenariat franco-allemand comme "force motrice du projet européen".

Les parlementaires ont souligné la nécessité d'intensifier les échanges entre les deux pays, notamment face aux menaces extérieures et à la contestation des systèmes démocratiques.

Lors de cette séance, l'APFA a examiné et adopté des propositions concrètes, notamment un texte portant sur la création d'un centre franco-allemand d'innovation numérique implanté en territoire transfrontalier, dédié au développement de technologies stratégiques telles que l'intelligence artificielle, le cloud souverain, les technologies quantiques et la cybersécurité. ■



SOUVERAINETÉ STRATÉGIQUE : RETROUVER LES MOYENS DE NOTRE INDÉPENDANCE



Cérémonie de Commémoration de l'Appel
du 18 juin - Paris, 2025.

Dans un monde marqué par le retour des rivalités de puissance, la question de la souveraineté stratégique de la France est devenue centrale. Elle conditionne notre capacité à décider librement de notre avenir et à défendre nos intérêts. Cette souveraineté concerne notre défense, nos technologies, notre agriculture, notre recherche et l'accès aux ressources stratégiques.

Sur la question de l'accès aux ressources stratégiques, en particulier les terres rares et les métaux critiques, j'ai interpellé le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie sur l'importation de terres rares et de matières stratégiques et critiques.

En effet, celles-ci sont au cœur des vives tensions entre la Chine et les Etats-Unis depuis avril 2025 et ces tensions affectent aussi les capacités d'approvisionnement de l'industrie française.

Ces matériaux sont pourtant indispensables à la transition énergétique, aux technologies numériques, à l'industrie de défense ou encore à l'aéronautique. Mais à force de vouloir éviter les arbitrages, le risque est clair : subir plutôt que choisir. Or le calendrier industriel, lui, n'attendra pas.

Les investissements dans les batteries, l'automobile électrique ou les énergies renouvelables engagent déjà la France

pour des décennies. Sans sécurisation en amont des ressources, c'est toute la chaîne de valeur qui reste vulnérable.

La souveraineté industrielle n'est pas un slogan. C'est une politique de puissance qui suppose d'assumer des coûts, des risques et des choix parfois impopulaires. Cela implique une véritable diplomatie des ressources, un soutien massif aux filières de recyclage, une innovation orientée vers la sobriété matérielle et, lorsque les conditions environnementales sont réunies, une extraction responsable sur le sol national.

Faute de réveil stratégique, la France ne manquera pas d'électricité verte.

Elle manquera des métaux pour la produire. Et ce jour-là, il sera trop tard pour découvrir que la souveraineté commence dans le sous-sol. ■

Intervention du 26 mars 2026 - Débat «Quelle stratégie de l'État face à la dépendance française aux matériaux critiques et stratégiques ?»



S'agissant des terres rares et matériaux critiques, les travaux parlementaires récents ont surtout pris la forme de questions au gouvernement, rapports ou auditions, plutôt que de scrutins publics.

Ces questions s'inscrivent dans un enjeu plus large d'autonomie industrielle et technologique, car les terres rares sont indispensables pour les technologies de défense, l'électronique et les semi-conducteurs, la transition énergétique. ■



FRAUDES SOCIALES ET FISCALES : RESTAURER LA CONFIANCE ET L'ÉQUITÉ



La solidarité nationale est l'un des fondements de notre modèle social. Elle ne peut fonctionner durablement que si elle repose sur un principe simple : chacun doit contribuer et chacun doit respecter les règles. C'est pourquoi la lutte contre les fraudes sociales et fiscales constitue un enjeu majeur pour la crédibilité de l'action publique et pour la confiance de nos concitoyens.

Depuis plusieurs années, je travaille sur cette question au Parlement. En 2020, j'ai présidé la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la fraude aux prestations sociales.

Un constat s'est alors imposé : la fraude sociale représente plusieurs milliards d'euros chaque année. Certaines estimations évoquent plus de 13 milliards d'euros, soit un montant considérable qui correspond à près de la moitié du déficit annuel de la Sécurité sociale. Derrière ces chiffres, il ne s'agit pas de stigmatiser qui que ce soit, mais de rappeler une évidence : chaque euro fraudé est un euro qui manque pour financer notre système de solidarité.

En 2025, j'ai été désigné rapporteur du projet de loi relatif à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales à l'Assemblée nationale. Ce texte vise notamment à

renforcer les outils de contrôle, à améliorer la coopération entre les administrations et à faciliter le recouvrement des sommes frauduleusement perçues. La fraude fiscale, la fraude aux cotisations et la fraude aux prestations doivent toutes être combattues avec la même détermination. La justice et l'équité exigent que chacun soit soumis aux mêmes règles.

La France dispose d'un modèle social auquel nos concitoyens sont profondément attachés. Mais pour qu'il demeure viable, il doit être protégé. Cela passe par une action résolue contre toutes les formes de fraude, mais aussi par une amélioration constante de nos outils de contrôle et de coopération administrative. ■

Intervention en tant que rapporteur sur la lutte contre les fraudes sociales et fiscales le 25 février 2026



J'ai voté **POUR**

les amendements visant à renforcer les outils de détection et de sanction des fraudes dans le cadre du projet de loi relatif à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales (renforcer les outils de lutte contre certaines fraudes et améliorer la détection et le recouvrement des fraudes sociales et fiscales).

En avril 2026, l'Assemblée nationale a adopté ce projet de loi. ”